



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article422>

Les "indignés" à Montpellier

- Cercles locaux - Montpellier Villeneuve (34) -



Date de mise en ligne : mercredi 1er juin 2011

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Duodi 12 Prairial An CCXIX

Tous indignés !

Le vent de révolte, la tempête des libertés qui montent du sud à la reconquête des souverainetés populaires. De l'Afrique à l'Europe le vent du renouveau démocratique qui balaie l'ordre établi devenue illégitime, vient d'être interdit d'expression à Montpellier.

Une municipalité, apeurée du vent de liberté, a choisi d'utiliser la force publique pour interdire, au peuple, le débat démocratique sur le lieu naturel de son expression : la place publique.

Le Cercle de Montpellier/Maguelone pour une Constituante, exprime son indignation pour ce déni de liberté contraire aux valeurs de la République et apporte son entier soutien aux « Indignés » interdits d'expression à Montpellier.

Il appelle la municipalité de Montpellier à donner aux « indignés » expulsés, les mêmes droits que ceux qu'elle avait accordés, l'an passé, aux tentes des « Don Quichotte ».

Cercle de Montpellier/Maguelone Pour une Constituante : contact **robert.hadjadj@live.fr**

Association Pour une Constituante, 13 rue du Pré Saint-Servais, 75019 Paris